La dyslexie

Trouble spécifique de l'acquisition du langage écrit

LUNDI 22 JANVIER 2007

Collège de St Pierre d'Oléron

Définition OMS:

La dyslexie développementale ou trouble spécifique du langage écrit est un trouble durable et persistant chez un enfant qui a une intelligence normale. C'est essentiellement ce critère de durabilité qui est pris en compte dans la définition du trouble dyslexique.

Ne pas confondre dyslexie et échec scolaire

Ainsi, la dyslexie est clairement distincte du **concept d'échec scolaire**, dont elle constitue une des causes possibles, mais auquel elle ne se superpose pas :

tous les enfants ayant des difficultés à l'école primaire ne sont pas dyslexiques et, vice versa, un enfant peut être dyslexique sans pour cela être en échec prolongé (en particulier si la dyslexie est légère et si elle peut être compensée par le développement d'autres aptitudes intactes).

Lorsqu'on évoque l'existence d'une dyslexie, il faut valider :

- Une durabilité du trouble
- Un écart de 18 mois de retard entre le niveau en lecture et écriture attendu et celui obtenu,
- Un niveau intellectuel normal,
- Sans trouble sensoriel ou perceptif (audition, vue),
- Sans trouble psychologique primaire prépondérant durant les apprentissages initiaux,
- Une fréquentation scolaire normale.

Tout problème de langage écrit n'est pas forcément un trouble spécifique, c'est-à-dire tenant à des perturbations structurelles des mécanismes fondamentaux du langage écrit.

On peut en effet être aussi dans une configuration de blocage, de refus d'accès à l'écrit, de mauvais apprentissages etc.

Un diagnostic spécifique et différentiel est capital.

Le diagnostic ne peut être envisagé que :

Lorsque ce décalage de 18 mois est observé lors d'un bilan orthophonique.

Lorsque des bilans psychométrique et neuropsychologique auront été effectués.

C'est un médecin spécialiste qui pose le diagnostic : celui de trouble spécifique du langage écrit.

La prévalence :

- Bien que les chiffres de prévalence ne soient pas très fiables, on estime que ces enfants représentent 3 à 7 % de leur classe d'âge. F. Ramus, observatoire de la lecture février 2005

- 10 à 15 % des enfants et adolescents sont en échec scolaire. Mais seulement 3 à 4 % sont porteurs de troubles spécifiques du langage oral et écrit. rapport Ringard (2000)

On peut admettre que :

Environ 4 à 5 % présentent de grandes difficultés du langage écrit dont moins de 1% sont des non lecteurs.

De même, on relève une disproportion significative entre les sexes dans un rapport de 3 à 4 garçons pour une fille. Cette fréquence est stable dans l'histoire des données connues et atteint toutes les populations de la même manière.

Le type d'erreurs chez l'enfant dyslexique

•confusions de sons entre les lettres,

•des inversions de lettres entre elles, des inversions de syllabes, erreurs qui se retrouvent de manière très similaire en écriture, en particulier lorsqu'on lui dicte des syllabes ou des mots sans signification (logatomes).

Les erreurs les plus importantes et les plus durables sont celles concernant les lettres se prononçant différemment selon le contexte (règle du g, du s, du c, etc...) les groupes de consonnes (tr, cl, etc...) et les graphèmes complexes (ch, eau, oeu, etc...).

Ces erreurs sont les mêmes que celles que font les enfants non dyslexiques au tout début de l'apprentissage. C'est leur persistance au-delà d'un certain délai qui est anormale et doit faire suspecter une dyslexie.

Dans le déchiffrage (c'est-à-dire décodage) :

* confusions auditives ou phonétiques - confusions visuelles
(a/an ; s/ch ; u/ou) (p/q ; d/b)

* inversions - omissions
(or/ro ; cri/cir) (bar/ba ; arbre/arbe)

*adjonctions - substitutions
(paquet/parquet ; odeur/ordeur)(chauffeur/faucheur)

* contaminations
(dorure/rorure ; palier/papier)

*et lecture du texte elle-même lente, hésitante, saccadée (débit syllabique), difficulté à saisir le découpage des mots en syllabes ; ignorance de la ponctuation.

Dans la compréhension : le dyslexique ne retire pas de sens, ou seulement partiellement, de ce qu'il a déchiffré ; le message du texte lui échappe totalement ou partiellement. Il n'aime pas lire, et rejette souvent les matières ou activités qui font appel à l'écrit.

Dans les deux (déchiffrage et compréhension) : c'est le cas le plus fréquent ; il y a conjonction de ces deux types de troubles.

Dans d'autres domaines : des troubles de certaines fonctions capitales permettant l'acquisition et l'utilisation du langage (attention, mémoire, notions d'espace, de temps, capacités de logique, de séquentialisation, d'abstraction, etc... c'est-à-dire "l'équipement neuro-cognitif").

Dysorthographie : on constate dans la production d'écrits

* des anomalies spécifiques à la mise en écrit (c'est-à-dire encodage) :

*des erreurs de copie - des omissions (recopie de mots) (bébé/bb ; liberté/librt)

*des économies de syllabes - des fautes de conjugaison, (semblable/semble) de grammaire, d' analyse

*des découpages arbitraires (l'égume ; il sé lance ; l'image/limage ; son nid/soni)

*également, lenteur d'exécution, hésitations, pauvreté des productions

*des fautes en orthographe et des difficultés face à l'écrit **semblables à celles du dyslexique** (voir paragraphe précédent)

La dysorthographie est parallèle à la dyslexie.

On observe:

-une bonne correspondance phonémico - graphémique permettant de transcrire des non- mots. Les réalisations sont purement phonétiques.

-- une absence d'orthographe d'usage due à des difficultés de mémorisation visuelle.

-- des difficultés de segmentation liées à l'absence de sens accordé à l'écrit.

Là encore, l'orthographe grammaticale est très réduite.

Le fond du problème : la discrimination des sons

La *discrimination sonore* des mots : les sons proches (p/b, g/c, f/v, ch/j) sont imparfaitement différenciés, ce qui gêne, évidemment, pour apprendre les correspondances lettres/sons. Ces difficultés de traitement des constituants sonores des mots se manifestent au mieux dans ce qu'on appelle les capacités d'"analyse segmentale" ou de "conscience phonologique".

Si on demande à un enfant dyslexique de dire s'il entend le son "u" dans le mot "bougie", ou encore de supprimer le premier son du mot "cravate" ou la seconde syllabe du mot "cinéma", et de produire oralement ce qui reste :

il éprouve les plus grandes difficultés pour exécuter ces épreuves qui sont pourtant réalisées très aisément par les enfants non dyslexiques.

Génétique ou environnement ?

On s'accorde actuellement pour considérer la dyslexie comme **un phénomène biologique**, c'est à dire lié à un état constitutionnel du système nerveux et non une conséquence de l'environnement de l'enfant.

On observe que dans plus de 50% des cas, il existe dans la famille proche du dyslexique un ou plusieurs cas ayant des caractéristiques similaires, même si l'étiquette "dyslexie" ne leur a pas été nécessairement apposée.

Le caractère génétique a été récemment renforcé par des études ayant permis d'incriminer trois chromosomes différents (15, 1 et tout récemment 6) comme les porteurs potentiels du gène de la dyslexie (mais il est peu probable qu'il y ait un gène de la dyslexie).

Quel pronostic ?

L'évolution des troubles du langage écrit va dépendre de plusieurs facteurs, qui peuvent varier suivant les enfants concernés en rapport avec :

* **le type de dyslexie / dysorthographie** : certains sont plus ou moins faciles à traiter
* **l'intensité des troubles** : les troubles sévères sont évidemment plus résistants aux rééducations
* **la précocité du dépistage**
* **l'existence, la régularité, et l'intensité des rééducations** (souvent pluridisciplinaires dans les cas sévères), qui peuvent durer plusieurs années
* **les soutiens rencontrés**
* **la vigilance, la coopération et la coordination** entre famille, école et rééducateurs

Aspect psychologique dans un trouble spécifique du langage écrit

Il existe souvent avec les troubles spécifiques de l'écrit des **perturbations psychologiques dites "secondaires"**, qui vont croissant avec l'âge et l'inadaptation, générées par l'échec.

Elles déclenchent inévitablement une grande détresse personnelle, scolaire, ou professionnelle.

•Il se crée ainsi des situations empreintes de

•névrose d'échec,

•perte d'estime de soi,

•dépression,

•renoncement, etc...

dont les conséquences et les coûts sociaux peuvent être considérables.

Quelques pistes pour les aménagements :

- Obtenir l'adhésion de l'élève pour adapter la pédagogie.
- Obtenir la collaboration de la famille.
- Expliquer simplement au groupe-classe ce que c'est la dyslexie ou la dysphasie.
- Choisir des méthodes d'évaluations positives (nombre de % de mots justes) pour les dictées et ne pas pénaliser pour l'orthographe dans les autres exercices.
- En ce qui concerne la lecture d'ouvrages, l'enregistrement audio permet à l'élève « dys » de prendre du plaisir à découvrir un livre et d'accéder au sens de l'histoire.
- Poursuivre les apprentissages dans les autres domaines en contournant « l'obstacle »: l'écrit.

- Lire les énoncés des problèmes à la place de l'élève pour véritablement évaluer sa capacité de raisonnement, ses connaissances.

- Au niveau de la mémorisation des tables (additions, multiplications): les mettre à disposition pour qu'il puisse réussir les calculs et résoudre les problèmes posés.

- Plutôt que de faire copier à l'élève la leçon écrite au tableau, lui donner le texte écrit. Alléger la charge de l'écriture.

- Ne pas le sanctionner pour son orthographe.

- Les leçons, les copies, les écrits au tableau doivent être limitées et aérées sous forme d' un plan structuré et logique (aide des couleurs pour se repérer). Ne pas hésiter à photocopier les cours.

- Ne pas demander à l'élève d'écouter et d'écrire en même temps.

- Interroger au maximum à l'oral. Dans certains cas, accepter les réponses écrites non construites.

- La lecture et les dictées seront réduites. Chercher à obtenir la qualité plutôt que la quantité.

- Donner plus de temps ou réduire la quantité d'écrit exigée.

Merci pour votre attention.

Pour poursuivre votre réflexion, voici quelques références

Textes officiels :

- A propos de l'enfant dysphasique et dyslexique, J.C Ringard, février 2000.
- Plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage, F. Weber et J.C Ringard, mars 2001.
- Mise en œuvre d'un plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage oral ou écrit, encart BO n°6 du 7 février 2002.

Quelques sites :

- APEDYS-France : http://www.apedys.com
- Laboratoire Cognisciences de Grenoble : http://www.grenoble.iufm.fr/recherch/cognisciences
- http://alain.lennuyeux.free.fr/dyslexie/index.htm
- http://www.ehess.fr/centres/lscp/persons/ramus/

L’effet STROOP

Couleur correspondant au mot	Couleur ne correspondant pas au mot
ROUGE	VERT
VERT	BLEU
ROUGE	ROUGE
BLEU	BLEU
BLEU	VERT
VERT	ROUGE
BLEU	VERT

Sleon une édtue de l'Uvinertisé de Cmabrigde, l'odrre des ltteers dnas un mtos n'a pas d'ipmrotncae, la suele coshe ipmrotnate est que la pmeirère et la drenéire soit à la bnnoe pclae. Le rste peut êrte dnas un dsérorde ttoal et vuos puoevz tujoruos lrie snas porlbème. C'est prace que le creaveu hmauin ne lit pas chuaqe ltetre elle-mmêe, mias le mot cmome un tuot.

Logatomes

Le jabernate coménidor frumina et volifula a sorpalé focina. Sounain, poidibu sémolon

tréfida gaman. Vobali tebu no fissaché. Rette na capoli paboléta è jouni mirane.

Furbi, eulice cloupa é mafilu probal.

COPIE

Le jakbernazte cowméznikdor fruzmina et volifula a sorkpazlé fohczina. Souzknaizn, poikzdibu ksémolon

trézfidak gazman. Vowbaxli tebzux no fissaché. Rekztte na cazkpowli pawbokléta èz joukni mirzkane.

Furkbiz, euzlikce clhoujpa é maskfixlu provybal.